



**ASSURANCES** (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **Aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- **Aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,70 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**).

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site de la FFA ( <https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=2907> )

**DROIT A L'IMAGE :**

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

**J'accepte l'utilisation de mon image**       **Je refuse l'utilisation de mon image**

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS** (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@athle.fr](mailto:dpo@athle.fr) Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

**J'accepte la transmission des informations**       **Je refuse la transmission des informations**

• Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

• Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

**ATTENTION** : Pour des questions de responsabilité de la section et des entraîneurs, la participation aux entraînements encadrés par les entraîneurs suppose le renouvellement de votre adhésion.

Merci de votre compréhension.

Date :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal :

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS****COCHER LES CASES DES DOCUMENTS REMIS LORS DE L'ADHESION :**

- Formulaire complété et signé (**au recto et au verso**)
- Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille (**uniquement pour les nouveaux licenciés**)
- Règlement à l'ordre de « Courir à Saint-Avé »
- Certificat médical (**pour les majeurs**) ou questionnaire de santé (si renouvellement de licence)
- Questionnaire relatif à l'état de santé (**pour les mineurs**) à compléter sur votre espace licencié sur <http://www.athle.fr/acteur> ou sur papier lors du renouvellement de votre licence.

A remettre à : Sébastien Magdelaine, 9 rue de La Pérouse 56890 Saint Avé.

Pour tout complément d'information sur la licence : [contact@courirasaintave.fr](mailto:contact@courirasaintave.fr)